



MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL

**OFFICE DE DEVELOPPEMENT
RURAL DE SELINGUE**

DIRECTION GENERALE

☐ BP 03 - ☎ Tel : 20-22-54-03 / 21-65-02-57

☐ Fax : 20-22-83-08 / 21-65-02-07

Odrs1996@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

2^{ème} réunion du Comité de Suivi du Contrat-Plan (2014-2016) ETAT-ODRS-PRODUCTEURS

Etat d'exécution des recommandations de la 1^{ère} réunion du Comité de Suivi du Contrat-plan (2014-2016) Etat-ODRS-Producteurs

Déc. 2014

Rappel des recommandations	Etat d'exécution			Observations
	Exécuté	En cours	Non exécuté	
<p>Recommandation N°1 : relative aux recettes propres de l'ODRS</p> <p>Libellé : le Comité après avoir constaté le faible niveau des recettes propres, recommande à l'ODRS de poursuivre les efforts dans le sens de l'amélioration et de la diversification desdites ressources.</p>		X		<p>Dans le cadre de l'amélioration des recettes propres, l'ODRS a mené les actions suivantes :</p> <p>Au titre du recouvrement de la redevance eau surtout dans la zone de Maninkoura :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux (2) missions d'information et de sensibilisation ont été menées dans treize(13) villages et hameaux ; - six (6) réunions ont été tenues avec le comité paritaire pour mieux informer et sensibiliser les responsables paysans sur l'importance du paiement de la redevance. <p>C'est ainsi que le taux de recouvrement est passé de 6 à 23,7 %.</p> <p>Dans le cadre de la diversification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - signature d'un contrat de location des locaux avec West Africa Agro business Resources Incubator (WAARI) ; - location de magasins avec la Société Hydrochem-Mali ; - élaboration d'un contrat de location et de gestion des infrastructures piscicoles avec la Ferme Boubacar DIALLO (en cours)

<p>Recommandation N°2 : relative à la subvention de l'Etat</p> <p>Libellé : Compte tenu des difficultés de mobilisation des ressources propres de l'ODRS, le Comité recommande à l'Etat la reconduction de la dotation de 2014 sur la période couverte par le contrat-plan.</p>	X			L'Etat a reconduit la dotation budgétaire de 2013
Rappel des recommandations	Etat d'exécution			Observations
	Exécuté	En cours	Non exécuté	
<p>Recommandation N°3 : relative au paiement des arriérés des factures d'électricité à Maninkoura</p> <p>Libellé : le Comité ayant constaté des difficultés réelles de paiement des arriérés des factures d'électricité par l'ODRS, recommande leur apurement par l'Etat.</p>		X		Dans le budget de fonctionnement de l'ODRS, l'Etat a accepté un réaménagement budgétaire pour la prise en charge des frais d'électricité. C'est ainsi que sur un total d'impayés de 260 457 783 F CFA, 226 997 404 F CFA ont été payés. Le montant restant s'élève à 33 460 379 F CFA.

<p>Recommandation N°4 , relative à la Commission de liquidation du patrimoine de l'ex-OERHN</p> <p>Libellé , le Comité ayant constaté un retard dans le processus de liquidation du patrimoine de l'ex-OERHN, recommande à l'Etat de prendre les dispositions nécessaires pour accélérer le processus de finalisation du rapport de liquidation dans le meilleur délai.</p>		X		<p>S'agissant de l'accélération du processus de finalisation du rapport de liquidation de l'ex-OERHN, la Direction a requis l'avis de la Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat qui a souligné que cette recommandation ne concerne pas directement l'ODRS seulement.</p>
Rappel des recommandations	Etat d'exécution			Observations
	Exécuté	En cours	Non exécuté	

<p>Recommandation N°5 . relative à la gestion de l'hôtel et les villas afférentes</p> <p>Libellé : le Comité ayant constaté la fin du mandat de l'administration provisoire chargée de gérer les actifs de l'ex-OERHN surtout l'hôtel et les villas afférentes, recommande à l'Etat de confier la gestion de cette infrastructure hôtelière à l'ODRS en attendant l'aboutissement du processus de vente.</p>		X		<p>Suite à la mission effectuée à la Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat, il nous a été suggéré d'adresser une correspondance au Ministre du Développement Rural demandant l'avis de son collègue des Domaines de l'Etat, des Affaires Foncières et du Patrimoine.</p>
<p>Recommandation N°6 . relative à l'octroi des terres aux femmes et aux jeunes</p> <p>Libellé : le Comité après avoir apprécié les efforts fournis par l'ODRS dans l'attribution des terres aménagées aux femmes et aux jeunes, a recommandé de poursuivre lesdits efforts.</p>		X		<p>Le non démarrage à temps des activités du Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées (PRESA-DCI) n'a pas permis à l'ODRS de réaliser de nouveaux aménagements en 2014. Cependant l'Office a toujours respecté les dispositions octroyant les 10 % des superficies aménagées aux femmes et aux jeunes.</p>
Rappel des recommandations	Etat d'exécution			Observations
	Exécuté	En cours	Non exécuté	

<p>Recommandation N°7 . relative à l'évaluation du contrat-plan 2010-2012</p> <p>Libellé : le Comité a apprécié la qualité du rapport d'évaluation interne du contrat-plan 2010-2012 et recommande à l'ODRS de prévoir une évaluation externe au terme du nouveau Contrat-Plan (2014-2016)</p>			X	<p>La Direction Générale de l'ODRS, dans la dynamique d'une évaluation externe du contrat-plan 2014-2016, soumettra des termes de référence relatifs à cette évaluation lors de la session du Comité de Suivi de 2015.</p>
<p>Recommandation N°8 . relative au paiement de la redevance eau</p> <p>Libellé : le Comité ayant constaté une amélioration relative du taux de recouvrement de la redevance eau du périmètre de Maninkoura, recommande aux Producteurs à travers leurs responsables de s'investir davantage pour rehausser le taux de recouvrement.</p>		X		<p>Pour rehausser le taux de recouvrement des redevances eau, les responsables des producteurs ont mené :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une (1) réunion de restitution des sessions (Conseil d'Administration, Comité de suivi du Contrat-Plan) ; - trois (3) rencontres d'information et de sensibilisation dans trois (3) gros villages sur les quatre ; - Six (6) réunions de restitution des travaux du comité paritaire dans les différents villages et hameaux <p>Ce qui a permis de faire passer le taux de recouvrement de 6 à 23,7 %.</p>
Rappel des recommandations	Etat d'exécution			Observations
	Exécuté	En cours	Non exécuté	

<p>Recommandation N°9 : relative à l'entretien du réseau à la charge des exploitants et au non respect du calendrier cultural surtout en hivernage</p> <p>Libellé : le Comité, conscient de l'importance du respect du calendrier cultural et de la nécessité de l'entretien du réseau, recommande aux Producteurs de tout mettre en œuvre pour respecter les dispositions du cahier des charges notamment celles relatives au respect du calendrier cultural et à l'entretien de la partie du réseau à la charge des exploitants.</p>		<p>X</p>		<p>Dans le cadre du respect du calendrier cultural et de l'entretien du réseau à la charge des producteurs, les activités menées ont porté sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'animation de trois (3) réunions dont deux (2) à Sélingué sur l'importance du respect des calendriers culturaux ; - l'organisation de quatre (4) rencontres (soit 2 par zone) avec les groupements d'irriguant sur l'importance de l'entretien du réseau d'irrigation et de drainage ; - la réalisation de quatre (04) contrôles par les responsables paysans des Comités Paritaires en collaboration avec l'encadrement ; - la participation des producteurs au curage manuel de l'ensemble du réseau de drainage du périmètre irrigué de Sélingué par la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) sur 14 100 mètres linéaires de réseau secondaire de drainage et sur 23 695 mètres linéaires de réseau tertiaire de drainage ;
--	--	-----------------	--	--